



SAINT-LIN-LAURENTIDES

Une ville... à la campagne

900, 12^e Avenue,
Saint-Lin-Laurentides
www.saint-lin-laurentides.com
450 439-3130

Mot du Maire



Bonjour à vous tous citoyennes et citoyens,

En ce début d'année 2018, je tiens à vous souhaiter en toute simplicité une année qui saura combler vos attentes. Mes meilleurs vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année.

Rappel

Le nouveau calendrier 2018 vous a été distribué par la poste. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer à nos bureaux municipaux situés au 900, 12^e Avenue. Vous y remarquerez que la Ville de Saint-Lin-Laurentides est une ville qui place la famille au cœur de ses priorités.

Remerciements

Le mois de décembre a été particulièrement animé cette année, en grande partie dû à la première édition de notre Marché de Noël, les 8-9-10 décembre, au Pavillon Desjardins. L'événement fût couronné de succès, tant en ce qui concerne l'achalandage et l'ambiance que les ventes réalisées par nos exposants. Cette fin de semaine a ajouté de la magie dans l'hiver Saint-Linois et il ne fait aucun doute que nous aurons une 2^e édition en 2018. C'est un gros travail d'équipe qui a été accompli pour parvenir à cette réussite et je tiens à remercier chaque personne qui a y a contribué : membres du comité organisateur, exposants, artistes, visiteurs, bénévoles et membres du conseil municipal. C'est la conjugaison de tous ces éléments qui fait la différence et qui crée un événement qui nous ressemble. Je tiens à remercier l'équipe du Service de sécurité incendie de Saint-Lin-Laurentides pour être intervenue à plusieurs reprises pendant la période des fêtes afin de répondre aux appels d'urgences de la population. Avec le froid intense de ces derniers jours, nos employés des travaux publics ont aussi eu à pallier à certaines urgences. Merci à vous tous pour votre dévouement et votre professionnalisme.

À venir

Je vous invite à surveiller prochainement le mot du maire afin de connaître tous les détails du budget 2018, les réalisations de 2017 ainsi que les projets à venir.

Activité et événement

Encore une fois, la nature se fait capricieuse, cependant soyez assurés que les employés de la ville feront tout leur possible afin que les patinoires et notre belle glissade au Pavillon Desjardins soient toujours fonctionnelles. Profitez bien de la saison hivernale afin de sortir et de pratiquer vos activités préférées.

Réservez dès maintenant la date du 17 février prochain, pour venir vous amuser à notre cinquième édition du Festi-Flocons. Plusieurs activités sont prévues pour petits et grands. Venez nous rejoindre au Pavillon Desjardins afin de vous divertir. De plus, vous pourrez visionner un film familial à la salle L'Opale, et le tout est gratuit. Un souper spaghetti sera aussi offert à la salle L'Opale au profit des Filles d'Isabelle au coût de 5 \$. Au plaisir de vous y voir. Pour plus d'informations, consultez notre site Internet et la page Facebook de la ville ou communiquez au 450 439-3130, option 4.

Patrick Massé, maire

Nouveau calendrier 2018

Le nouveau calendrier 2018 vous a été distribué par la poste. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer à nos bureaux municipaux au 900, 12^e Avenue.

Règlements concernant le stationnement

Nous tenons à vous rappeler quelques règles concernant le stationnement dans la Ville de Saint-Lin-Laurentides, selon le **règlement # 540-2016** et ses amendements :

Article 27 : Stationnement d'hiver

Il est interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics entre 23 h et 7 h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la ville.

Article 43 : Durée de l'infraction

Si une infraction dure plus d'un jour, l'infraction commise à chacune des journées constitue une infraction distincte et les pénalités édictées pour chacune des infractions peuvent être imposées pour chaque jour que dure l'infraction.

Stationnement réservé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite

Le fait de réserver ces places aménagées aux personnes handicapées ou à mobilité réduite près des lieux de destination n'est pas une faveur mais une **nécessité**. En effet, les personnes handicapées ou à mobilité réduite se fatiguent rapidement : il convient donc de limiter les distances qu'elles doivent parcourir à pied ou en fauteuil roulant. C'est pourquoi l'occupation de ces places de stationnement par des personnes valides est d'autant plus intolérable et chacun doit comprendre aisément que cet incivisme est **sanctionné** par la loi.

Service de sécurité incendie

Chaque année, les appareils de chauffage sont la cause de nombreux incendies. La plupart de ces incendies sont causés par une installation inadéquate ou un manque d'entretien. L'accumulation de crésote à l'intérieur des cheminées est responsable de nombreux incendies. Cette crésote est un sous-produit d'une combustion incomplète. L'humidité du bois ainsi que le manque d'air favorisent la formation de crésote à l'intérieur des tuyaux et de la cheminée. La présence de dépôt de suie ou de crésote de plus de 3 mm d'épaisseur sur la paroi intérieure d'une cheminée indique qu'il faut procéder immédiatement à un ramonage, modifier dans certains cas le mode de combustion, et procéder à des inspections plus fréquentes. Pour éviter un feu de cheminée, ne brûlez que du bois sec, n'allumez pas votre feu avec du papier coloré ou glacé et ne vous servez pas de votre appareil comme un incinérateur à déchets. Faites ramoner votre cheminée une fois par année ou plus, selon l'utilisation, par un professionnel du chauffage au bois. Ne tentez jamais d'allumer votre feu avec de l'essence ou kérosène. Placez un grillage bien ajusté devant votre foyer afin de protéger le plancher des étincelles. Disposez des cendres chaudes dans un contenant métallique à l'extérieur de la maison pour une période d'au moins 72 heures. Ronald Bruyère, directeur Service de sécurité incendie.

Collectes résidentielles

L'hiver est maintenant arrivé, c'est pourquoi nous vous demandons de placer vos bacs en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée, de façon à ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants par l'entrepreneur affecté au déneigement. Il est important de mettre les bacs roulants de couleurs différentes de chaque côté de votre entrée (voir photo). Tous les résidents doivent absolument déneiger leurs bacs roulants après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne les videront pas. Il est aussi de la responsabilité des citoyens de retirer les bacs en bordure de rue après la collecte afin de ne pas nuire à l'entretien des rues.



ACCEPTABLE



INACCEPTABLE

Relais pour la vie Saint-Lin-Laurentides 2018

Pour célébrer, rendre hommage et lutter contre le cancer...

Vous désirez former votre équipe? Il est possible de le faire dès maintenant en ligne au www.relaispourlavie.com ou par téléphone au 450 439-3130, poste 7271. Participer à cet événement est une opportunité de contribuer à la lutte contre la maladie. Nous vous invitons à venir consacrer quelques heures de votre temps à la lutte contre le cancer!

De plus, le comité organisateur est aussi à la **recherche de survivants du cancer**, afin de participer à l'ouverture de la marche du relais pour la vie 2018. Pour plus d'informations, communiquez avec Jessica Colpron au : 450 439-3130, poste 7271.

Service des loisirs

Camp semaine de relâche (5 au 9 mars 2018)

Pour une cinquième édition, la Ville de Saint-Lin-Laurentides, en collaboration avec les productions Méga-Animation, fera vivre à vos enfants une semaine extraordinaire du 5 au 9 mars 2018. Les inscriptions sont du 22 janvier 2018 à 8 h, jusqu'au 23 février jusqu'à 12 h. Vous pourrez vous inscrire sur le logiciel d'inscription « sport plus » via votre carte citoyenne. Nous sommes disponibles du lundi au jeudi de, 8 h à 12 h, et de, 13 h à 16 h, ainsi que le vendredi de, 8 h à 12 h, pour compléter votre inscription en personne au service des loisirs.

Camp de jour d'été (26 juin au 17 août 2018)

Le "Camp de jour BiZz" et le "Camp de jour Méga-Soleil" sont à la recherche d'animateurs dynamiques, provenant de la région de Montcalm, afin de faire vivre un été inoubliable aux enfants âgés de 5 à 12 ans à leurs camps de jour respectifs. Si tu veux vivre une expérience stimulante, enrichissante et que tu aimes les enfants, cet emploi est pour toi ! Tu auras ainsi un emploi assuré pour une durée de 8 semaines soit du 26 juin au 17 août 2018. Selon ton âge et ton expérience, tu pourras occuper un poste d'animateur au service de garde ou encore, être animateur en étant responsable d'un groupe. Tu peux postuler aux deux postes : Si tu souhaites postuler au Camp de jour BiZz, fais-nous parvenir ton curriculum vitae à l'adresse courriel suivante : a.ruais@saint-lin-laurentides.com ou en personne au service des loisirs de la Ville de Saint-Lin-Laurentides (Hôtel de Ville) avant le 28 février 2018. Si tu souhaites postuler au Camp de jour Méga Soleil fais-nous parvenir ton curriculum vitae à l'adresse suivante : cdj@mega-animation.com avant le 28 février 2018.

Subvention pour famille nombreuse (3^e enfants et plus)

À la naissance d'un 3^e enfant et plus, une subvention de 1 000 \$ et plus, est attribuée aux parents. Certains critères d'admissibilité s'appliquent tels que : résider sur le territoire de la ville un an avant la naissance de l'enfant. Être le ou les parents de tous les enfants et en avoir la garde. De plus, pour les **nouveaux résidents** propriétaires de (**construction neuve seulement**) ayant un ou plusieurs enfants : possibilité de subvention de 500 \$. certaines conditions s'appliquent. Pour informations, contactez Johanne Raymond au 450 439-3130, poste 7218.

Bibliothèque

Veuillez noter qu'il y aura le « TEMPS D'UN CONTE » pour les tout-petits de 3 à 5 ans, le 20 février prochain à 9 h 30, à la bibliothèque municipale de Saint-Lin-Laurentides. Veuillez vous inscrire à la bibliothèque au : 450 439-3130, option 3. **C'est gratuit**. Nous aimerions vous rappeler que pendant tout le mois de janvier ce sera une période d'amnistie, c'est-à-dire que les usagers dont les emprunts seront en retard pourront rapporter leurs livres sans frais, du 8 au 30 janvier 2018. Courez aussi la chance de gagner un dictionnaire.

Groupe Entraide et Amitié St-Lin-Laurentides

*Comité local du Centre d'Action Bénévole de Montcalm

Vendredi 19 janvier. Visionnement de la vidéo « Demain sera un autre jour » suivi d'une période d'échange sur le sujet entourant les gestes et les paroles pouvant amener de la maltraitance. Objectif : bienveillance et respect mutuel. Agir ensemble vers la dignité! Rendez-vous à 13 h 30 au Service d'Entraide. Coût : 3\$/personne. Inscription à Jeanne-D'Arc Doré 450 439-5011.

Vendredi 16 février. Dîner de St-Valentin suivi d'exercices sur chaise avec le Plaisir de bouger. Les mouvements sont adaptés pour les 65 ans et plus. Chacun y va à son rythme selon ses capacités. Dès 11 h 30, au Service d'Entraide. Coût à venir. Inscription à Jeanne-D'Arc Doré 450 439-5011. Faites vite, les places sont limitées!